



## **Bruxelles Environnement - IBGE, l'administration de l'environnement et de l'énergie, cherche pour sa division Police environnement et sols un (h/f):**

### **Inspecteur pour le département Gestion des nuisances** **(réf. :2010-A27)**

#### **Fonction**

La mission principale de la division Police environnement et sol est de veiller au respect des législations en vigueur. L'inspecteur gèrera des dossiers relatifs à des plaintes environnementales (principalement nuisances sonores) ainsi que la constatation des nuisances sonores générés par le trafic aérien.

#### **Tâches**

- Analyser les documents relatifs aux dossiers avec exactitude, exhaustivité et pertinence;
- Rédiger des courriers, rapports, avis, procès-verbaux et autres documents avec exactitude, exhaustivité, pertinence et dans les délais fixés;
- Procéder à des mesures de pollution et à des échantillonnages avec exactitude, exhaustivité et pertinence;
- Vérifier la conformité des installations liés à l'objet des dossiers lors de déplacement sur le terrain;
- Appliquer les procédures internes de la division et les prescriptions légales existantes;
- Planifier et organiser les actions à mener dans les dossiers;
- Encoder systématiquement les actions survenant dans les dossiers et joindre un maximum de documents (format informatique) à ces actions;

#### **Profil**

- Master avec une orientation technique ou scientifique (ingénieur industriel, master en sciences,...)
- Expérience en conseiller en environnement, réalisation d'étude d'incidence et réalisation de campagne de mesure de pollution est un atout
- Bonne capacités didactiques et relationnelles
- Connaissance du néerlandais et de l'anglais
- Connaissances informatiques :Word, Powerpoint, Excel, Access
- Permis de conduire type B
- Sociable et esprit d'équipe
- Autonome, souple et rigoureux (se)

#### **Nous offrons**

- Un contrat de remplacement
- Un emploi au sein des équipes jeunes et motivées dans un domaine en constante évolution
- Une formation continue
- Une prime vélo
- Un abonnement STIB
- Un horaire flexible
- 35 jours de congé par an
- Garderie d'enfants pendant juillet-août
- Un salaire selon les barèmes de la fonction publique
- Des chèques-repas

**Intéressé(e) ?**

Envoyez votre CV et une lettre de motivation, avec mention du numéro de référence **2010-A27**  
à:

Bruxelles– IBGE, Service Formation et Sélection  
Gulledelle 100, 1200 Bruxelles

E-mail: [humanres@ibgebim.be](mailto:humanres@ibgebim.be)

[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)